

L'assassinat de l'école laïque

Et si l'école neutre enseignait le crime... Histoire d'une idée reçue

« Parlons un instant, si vous voulez, d'un sujet aussi vilain et aussi terre à terre que l'immoralité de nos contemporains. Descendons un instant de la sérénité des principes dans les laideurs de la réalité! »

Ignotus (1909)

« La nouvelle majorité du conseil communal est déterminée à briser la domination des curés sur l'enseignement dans les écoles », clame le journal du parti ouvrier social-démocrate, *Der Arme Teufel*, le 26 septembre 1909. À peine un mois après l'élection d'une majorité progressiste à la tête de la ville d'Esch-sur-Alzette, la guerre avec les catholiques est déclarée.

Avec l'arrivée imminente de « milliers de concitoyens » en vue des travaux et de la mise en œuvre du nouveau complexe industriel de Belval, Esch avait « besoin d'hommes de progrès, dont l'intérêt personnel doit être mis de côté, là où il doit s'agir du bien général¹ ». Les électeurs les lui ont donnés. La liste d'opposition, pourvue de six des neuf sièges du conseil communal, est décidée à mettre fin au « régime tsariste des curés² » et de l'intérêt personnel du bourgmestre vaincu, le député libéral et industriel, Léon Metz.

Aux élections législatives du 26 mai 1908, le canton d'Esch a fourni onze mandats à une coalition de libéraux et socialistes, en mesure désormais d'adopter une nouvelle loi scolaire qui limiterait l'influence du clergé sur l'instruction publique. La première d'une multitude de décisions prises par la nouvelle majorité eschoise est un avant-goût, à l'échelon local, de la menace qui pèse sur l'Église au niveau national.

Depuis la rentrée scolaire de septembre 1909, la capitale dispose d'un lycée pour filles où l'instruction

religieuse est facultative. Le nouveau conseil communal d'Esch-sur-Alzette brise un autre tabou en adoptant le principe de nommer à chaque poste d'institutrice une laïque et non plus une sœur.

L'Arme Teufel, dont l'éditeur et principal rédacteur, Jean Schaack, est membre de la nouvelle majorité, n'est pas étonné du tract catholique qui dénonce

Jérôme Quiqueret

Unternehmer-Dame aus dem Clair-Chêne.



„Sie Flegel! Bald hätten sie meinen Molly tot getreten. Der Hund kostet mehr als Sie das ganze Jahr verdienen.“

Caricature extraite de *Der Arme Teufel* (17 juillet 1910)

Jérôme Quiqueret est journaliste et historien.

Cet article émane d'une enquête plus vaste, prenant pour point de départ les crimes survenus à Esch en septembre 1910.

cette intention : « Les curés savent que l'exemple d'Esch sera contagieux dans l'ensemble des communes du bassin minier et qu'à travers ce premier pas, elle ne peut que perdre du pouvoir ».²

Aux côtés du bourgmestre, Armand Spoo, fils de député socialiste, l'échevin, Jules Joerg, médecin de 39 ans, est l'élément le plus fougueux de la nouvelle majorité. Jamais avare d'une provocation envers le clergé, il devient rapidement, avec Jean Schaack, l'incarnation du danger socialiste. Un « correspondant spécial » du journal de l'évêché, le *Luxemburger Wort*, est dépêché pour publier un rapport complet de chaque conseil communal et surveiller les déclarations de ce tandem décapant.

Mais, au-delà de cette surveillance étroite, le journal catholique dispose d'une arme médiatique sur mesure pour disqualifier les aspirations à la neutralité religieuse de l'école. Il l'affûte, depuis quelques temps déjà, dans ses colonnes. Esch, ville-bastion du socialisme, embarquée dans une expérience communale inédite, ferait une proie idéale...

L'exploitation d'une vérité révélée par les statistiques

Cette arme de riposte catholique est l'adaptation, dans le contexte de débats scolaires à venir, d'une mise en garde déjà ancienne. Comme l'a réaffirmée le Vatican³, le recul de la croyance en Dieu, et la compromission des catholiques avec les idées modernistes, ne peuvent que pervertir la jeunesse.

Dans le prolongement de cette vision, le clergé luxembourgeois affirme que l'école neutre, areligieuse, est la première responsable d'une manifestation précise de l'immoralité : la hausse de la criminalité juvénile.

L'actualité luxembourgeoise ne pouvant témoigner que des progrès de l'immoralité nationale, c'est dans les nouvelles françaises que se comprend la démonstration. La France a alors déjà vu plus d'une génération passer par l'école neutre, introduite en 1882. Elle a achevé le processus de sécularisation de son instruction publique par la séparation de l'Église et de l'État en 1905, année durant laquelle le triumvirat, composé du laïque Charles Lessel et des abbés Emile Hentgen et Jean Origer, a pris les rênes de la rédaction du *Luxemburger Wort*. Pour ces derniers, la France est passée à l'étape du vol de l'Église, après celle du vol de l'éducation.⁴

Ainsi, dans un éditorial cinglant⁵, le *Luxemburger Wort* avait présenté la célébration parisienne des vingt-cinq ans de l'école laïque comme une diversion qui cache le « discrédit » dont elle souffre. Les

récentes mutineries dans l'armée, le comportement d'instituteurs et la hausse de la criminalité juvénile, y étaient vus comme trois produits de l'école sans Dieu. Le journal se faisait ainsi le porte-parole d'une opinion publique française qui se demande « apeurée ce qui est encore à attendre de cette gent élevée sans religion, qui n'a plus peur de rien ». Et l'éditorialiste de tromper : « Il était certain, que l'école sans Dieu deviendrait une école sans maître, l'école sans religion une école sans patrie, l'exact contraire de l'école allemande ».

Cette idée désignant l'école comme première sinon unique responsable de la hausse de la criminalité en France revient ensuite par intermittences donner du sens au flot quotidien des crimes sordides français ainsi qu'aux débats politiques nationaux. Les statistiques judiciaires, désormais disponibles, nourrissent ce constat. Le débat sur la peine capitale mené en France de juillet à décembre 1908 en a d'ailleurs produit de nombreuses.

S'il y a bien eu pendant le long débat français un député catholique qui a pointé brièvement la responsabilité de l'école neutre⁶, le discours complexe des criminologues reste pour leur part muet sur son influence et laconique sur celle du recul de la foi.

La désignation de l'école, expérience commune à toute la jeunesse, apporte une réponse plus simple. Ainsi, les statistiques du médecin Henry Joly, donnèrent au journal catholique l'occasion de fournir sa propre interprétation : « Dans les quatre dernières années, lesquelles portent la cicatrice de la lutte contre les églises et de l'assaut contre la religion, on remarque une augmentation effrayante des crimes et délits » en France. « Cette augmentation doit être, pour une part importante, attribuée à l'alcoolisme, mais encore plus à l'école sans religion. »⁷

Le 19 février 1909, peu après des débats houleux à la Chambre des députés sur la proposition socialiste de supprimer le budget des cultes, le journal détourne le discours⁸ d'un acamédicien parisien pour prévenir des dangers d'une importation du modèle français : « D'une guérison de cette blessure au corps étatique, on semble ne rien vouloir savoir en France. Mais, il y a aussi des gens ailleurs, qui voient dans l'état de l'éducation française, le juste idéal, et préfèrent voir des criminels adolescents plutôt qu'une génération religieuse et moralement fortifiée. »

Un mois après l'élection du nouveau conseil communal d'Esch, des manifestations d'indignation dénoncent la responsabilité de l'Église dans l'exécution du pédagogue anarchiste et fondateur de l'école moderne en Espagne, Francisco Ferrer. Le *Luxemburger*

Wort se fait alors l'écho d'« une plainte terrible contre l'école déchristianisée » de la France. Après une progression de 10 % en 1907, il promet « un doublement des crimes de la plus basse sorte » dans les cinq prochaines années. Ainsi, en mettant en place les écoles d'État « athées », « on est aussitôt dans la triste nécessité d'ouvrir les portes de prison ».⁹

A la tribune de la Chambre des députés

En janvier, l'argument de l'école laïque criminogène suscite la controverse à la Chambre et dans les journaux. Les libéraux et les socialistes ont décidé d'évoquer la réforme de la loi scolaire dans le cadre du débat sur l'enseignement des filles. En amont, le journal épiscopal a préparé le terrain. Il envoie une « lourde accusation » « aux anticléricaux de toutes nuances et aux enseignants et professeurs radicaux », en affirmant que « l'école primaire française fait faillite », puis, dix jours plus tard, il dénonce les « tentatives criminelles » menées par les « nouveaux pédagogues » sur l'âme des enfants.¹⁰

Le 20 janvier, au deuxième jour des débats, le député et directeur de l'internat épiscopal de garçons, l'abbé Pierre Schiltz glisse l'argument statistique au milieu d'une harangue du socialiste Michel Welter. Cette courte remarque suffit à faire réagir, quelques jours plus tard, un lecteur du *Luxemburger Zeitung*¹¹ étonné que cette idée « est répandue et malheureusement aussi crue, sans que sa justesse ne soit étayée par n'importe quels chiffres ». Il la contredit en reprenant les données du journal allemand *Freies Wort*, révélant que, comparés aux Autrichiens, « les Japonais seraient huit fois plus moraux bien qu'ils n'aient que des écoles non confessionnelles ». Le 26 janvier, le député libre penseur, Émile Mark utilise ces données à la Chambre, pour juger « sans valeur » et retourner l'argument catholique : « Les cléricaux disent toujours que l'école laïque est cause de la marée montante des crimes. [...] On reproche à l'État d'être un très mauvais éducateur. » Et pourtant « dans tous ces pays où l'enseignement confessionnel existe, la criminalité augmente ».¹²

Le lendemain, le *Wort* rapporte ces propos en les accompagnant d'une nouvelle démonstration. Elle doit apporter la confirmation de la validité du diagnostic catholique, en donnant un sens nouveau aux données rapportées par le médecin criminologue français, le Professeur Lacassagne, dans son ouvrage *Criminalité et peine de mort*.

Le mouvement de la criminalité en France depuis 1830 indiquerait qu'elle a « augmenté quand l'éducation religieuse de la jeunesse fut entravée au niveau étatique », tandis que « l'éducation religieuse favori-

Zum Schulanfang

empfehlen wir als besonders preiswert:



Luxemburger Tornister,	Stück 8 ^{tes} , 8 ^{tes} , 8 ^{tes} Fr.
Luxemburger Kober,	Stück 8 ^{tes} , 8 ^{tes} , 8 ^{tes} Fr.
Luxemburger Tornister II',	Stück 2 ^{tes} , 2 ^{tes} Fr., 88 Sous.
Luxemburger Kober II',	Stück 1 ^{tes} Fr., 88 Sous.
Tornister und Kober,	Stück 5 ^{tes} bis 17 Sous.
Collegmappen,	Stück 12 ^{tes} bis 24 Sous.
Schiebertafeln,	Stück 7 ^{tes} , 5, 4, 8 Sous.
Griffel,	6 Stück für 1 Sou.
Griffelkasten,	17, 16, 10 bis 2 ^{tes} Sous.
Schreibhefte,	Duzend 18 Sous.
Schreibfedern,	Duzend 5, 3, 1 ^{tes} Sous.
Federhalter, Bleistifte, Lineale, Schwammbofen, etc., etc.,	in großer Auswahl.
Schürzenstoff, 1 ^{te} Qualität, 120 Centim. breit, Meter 22 Sous.	
Knabenmägen in großer Auswahl,	von 9 Sous an
Kinder-Vogelfestel, 1 ^{te} Qualität,	Paar 7 ^{tes} , 6 ^{tes} Fr.

Warenhaus Monopol
Luxemburg.

Publicité extraite du *Luxemburger Wort* (19 septembre 1910)

sée officiellement apporta des conditions essentielles d'amélioration. » Ainsi, « ces chiffres parlent une langue si convaincante qu'ils font apparaître l'école areligieuse comme une puissance capable d'exercer l'influence la plus grave sur la moralité de tout un peuple ; elle porte la principale responsabilité à l'augmentation inquiétante de la criminalité. »

Cet argument définitif suscite le mépris de deux journaux. Un autre lecteur du *Luxemburger Zeitung*, le 2 février 1910, veut prouver au *Luxemburger Wort*, que « ses collaborateurs en questions sociales sont ou des incapables ou qu'ils ont, dans l'interprétation erronée, décroché le pompon ». Il ironise en clamant qu'au Luxembourg, le clergé luxembourgeois pourrait être considéré « 32 fois plus immoral que le personnel enseignant », si on compare les crimes et délits commis sur des enfants les quatre dernières années par les 400 ecclésiastiques et les 900 enseignants que compte le pays. Il affirme que « les statistiques de tous les pays ont apporté la preuve que l'émigration et l'exode rural, la pauvreté croissante des familles ouvrières, la promiscuité des sexes dans les logements ouvriers miséreux, l'ivrognerie, l'immoralité [de la famille] et la mort précoce d'un des deux parents se taillent la part du lion dans l'augmentation de la criminalité adolescente ».

« Si le *Wort* peut oser débiter un tel bazar à ses lecteurs c'est qu'il sait qu'il s'adresse à un public, chez qui tout cela dépend avant tout de la croyance. De la réflexion et de la critique de son commandement, le journal n'a rien à craindre », peste pour sa part le *Neues Journal* dans un article ironique qu'il publie le 5 février 1910.

Les lecteurs du *Wort* ne sont pas censés lire ces contre-arguments, sous peine de ne plus être considérés comme catholiques. Avant les débats à la Chambre, l'évêque a en effet publié une lettre pastorale, qui leur interdit notamment la lecture du *Neues Journal* et de l'*Arme Teufel*, et de journaux attaquant moins systématiquement que ces derniers, le culte et l'Église, dont pourrait faire partie le *Luxemburger Zeitung*.¹³

Les catholiques ne sont pas non plus autorisés à feuilleter l'œuvre d'un professeur de l'école industrielle de Luxembourg, âgé de 33 ans, signée du pseudonyme Ignotus et visée en premier lieu par la lettre pastorale. Dans ses *Lettres sur l'éducation*, distribuées à tous les instituteurs du pays, Mathias Tresch juge que « les méfaits que ses adversaires mettent volontiers sur le compte de [la France] sont ou bien fantaisistes ou bien s'expliquent par les profondes transformations de notre vie économique et sociale. Le bon vieux temps a toujours existé surtout dans les imaginations », écrit-il. Il prétend par ailleurs que la dissimulation des crimes chrétiens par l'école confessionnelle empêche les citoyens de comprendre « un mouvement inévitable comme celui de la Réforme, un drame populaire comme celui de la grande Révolution. Il nous semblait que, certains jours, des peuples entiers avaient été pris d'un accès de folie. »



Manquer la lecture du *Wort* pouvait pourtant justifier une hausse de la délinquance... Caricature extraite du *Luxemburger Wort* (19 décembre 1910)

Dans les rues d'Esch-sur-Alzette

Au début de l'été 1910, la petite « révolution » eschoise, pour laquelle Jean Schaack demande le soutien des « journaux de gauche »¹⁴, a démultiplié l'indignation catholique. Le conseil communal s'est débarrassé du secrétaire communal, vu comme le soutien indéfectible de l'Église, de l'architecte communal, véhément envers les entrepreneurs de la ville, et réfléchir à se séparer de son commissaire de police. Elle a aussi franchi un palier dans l'outrage à l'Église en défendant son droit de supprimer une partie des traitements destinés au clergé local.

Dans les rues d'Esch, l'argument d'une école laïque criminogène, relancé par la publication récente du directeur du pensionnat d'Echternach, Nicolas Weirich¹⁵, court toujours. Un lecteur de l'*Arme Teufel* en témoigne¹⁴, avant de livrer sa parade : « La morale comporte l'interdiction du vol, de l'homicide etc. Mais la religion s'est appropriée la morale et a construit dans l'intérêt de ses affaires des lois morales sur une base religieuse. »

La moralité eschoise semble subitement chuter en septembre 1910 et subir un sort semblable à celui qui mène la France à sa perte, toujours en raison de « l'influence réduite de l'Église et de l'école laïque ». ¹⁶

D'abord le 4 septembre s'est jouée, sur le chantier de Belval (aussi dit du Clair-Chêne), une scène suggérant l'immoralité grandissante des ouvriers étrangers : la mise à mort d'un contremaître italien par des terrassiers monténégriens. Dix jours plus tard, un double meurtre, survenu aux abords du quartier ouvrier de la Grenz, suscite un effroi plus grand encore. Commis de nuit, au motif d'un simple vol et au domicile conjugal, il a pour victimes un couple eschois de quinquagénaires, travailleurs et sans histoire. Or, la fuite de l'auteur laisse le champ libre aux interprétations.

Dans son édition du 14 septembre 1910, le *Luxemburger Wort* se cantonne aux faits : « D'Esch arrivent des nouvelles qui, dans une répétition si inquiétante, n'ont jamais été à l'ordre du jour dans notre pays » et mettent la population « dans un effroi fiévreux ». C'est le *Luxemburger Zeitung* qui engage l'analyse en pointant l'insuffisance des moyens policiers. Le journal catholique feint d'abord de s'étonner d'un appel qu'il assimile à la revendication, dont il fut seul porteur en 1907, d'un renforcement de l'armée pour parer à une éventuelle insurrection ouvrière. Il préfère toutefois régler ses comptes avec un journal jugé trop proche des socialistes, en fustigeant « ceux qui depuis des années essaient de limiter l'autorité de la police »

et ceux qui « ont contribué en partie à déchirer des principes, qui sont une des plus fortes garanties pour l'ordre et la sécurité ».

Le *Luxemburger Zeitung* déserte rapidement le débat après avoir expliqué : « Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage. Et quand le *Luxemburger Wort* veut écarter un opposant, il lui prête les intentions telles qu'il en a besoin, comme cibles, sur le moment. [...] Cette fois, il en frappe deux d'un coup. Les libéraux doivent être ceux auxquels une plus grande force militaire est sympathique et les socialistes ceux qui détruisent les principes qui sont les plus fortes garanties pour l'ordre et la sécurité¹⁷ ».

Dans les informations locales du *Luxemburger Wort*, Esch semble définitivement cernée par le crime et la plaie se répandre. Ainsi, le 19 septembre, d'Esch « remontent des informations qui ne sont pas faites pour apaiser notre population tombée depuis une semaine dans l'agitation » tandis qu'à Belvaux, les nouveaux ouvriers venus paraissent menacer le mode de vie traditionnel d'habitants inquiets. « Vols, cambriolages, bagarres, attaques de voleurs surviennent très souvent » de telle sorte que « les parents ne sont plus assez audacieux pour confier le bétail à leurs enfants ».

Le journal épiscopal ne resserre l'étreinte médiatique sur la ville rouge qu'une fois le renforcement de la police actée par le conseil communal du 1^{er} octobre. « Esch regagnera la confiance de tout le pays, que les histoires de meurtres des derniers temps menaçait d'ébranler », promet-il.

Jean Schaack, anticlérical et hostile au renforcement de la police, reçoit toutefois un traitement spécial. Outré, il a clamé durant le conseil que le double meurtre « n'est pas dans les mœurs des travailleurs » alors « qu'on a affirmé dans la presse cléricale que ce serait les conséquences des théories socialistes ». Et pour contrer ces « infâmes diffamations », il a recouru à la statistique allemande, utilisée par son partenaire social-démocrate allemand, August Bebel au Reichstag, qui permet de conclure que ce serait « dans les pays contaminés par le cléralisme [que] la plupart des crimes surviennent ».

La réplique du *Wort* n'a pas tardé et l'accuse d'être le bâtisseur d'une école du crime. « Là où les socialistes libres penseurs traînent la religion et le clergé dans la boue, là où on traite le clergé avec mépris, [...] il est vrai qu'on crée une école du crime.¹⁸ »

L'attaque conduit Jean Schaack à répliquer en longueur dans les colonnes de son journal, *l'Arme Teufel*, tandis que l'organe de ses anciens partenaires socialis-



Caricature extraite du *Der Arme Teufel* (24 octobre 1909)

tes, le *Neues Journal*, a déjà décliné la polémique préférant « attendre le résultat de l'enquête, avant toute considération morale¹⁹ ». « Les sociaux-démocrates sont sans doute visés, car la racaille de curetons ne connaît aucune autre arme pour combattre l'ennemi que ces accusations sans scrupules », tempête Jean Schaack.

En évoquant le crime du chantier de Belval, il vise d'abord l'État, régulièrement accusé sous sa plume d'être le serviteur des capitalistes et du clergé. Il explique que, pour construire à bon marché, on a recruté du « matériel humain » dans « des contrées où les ouvriers, pour ainsi dire, végètent comme du bétail, des contrées qu'aucune culture n'a encore pénétrées, mais qui sont bien catholiques ». Il n'est donc pas étonnant « que chez ces ouvriers, qui ne posent absolument aucune exigence et parlent toutes sortes de langues [...] les rixes au couteau soient à l'ordre du jour. » La responsabilité en revient toutefois à « ces Messieurs les entrepreneurs, qui ne pensent qu'à remplir leur portefeuille sur le dos du travailleur », à « ceux qui importent ici cette main-d'œuvre pas chère à bon marché et, enfin, à notre gouvernement qui permet une telle exploitation ».

Le deuxième article signé Schaack, abordant le meurtre du couple, se concentre sur le clergé : « Le *Wort* peut-il nous dire avec sûreté, si le ou les meurtriers

ne sont pas catholiques, c'est-à-dire s'ils ne vont pas chaque jour à l'Église ? » Il cite des crimes récents impliquant des croyants mais aussi un crime irrésolu, survenu à Esch quinze ans plus tôt : « Il n'y avait à l'époque pas encore de mauvaise presse (selon le *Wort* et l'évêque) et à notre connaissance pas encore de social-démocratie à Esch qui se dédiait à l'agitation. Qui était responsable de ce crime ? Vraisemblablement la religion catholique car elle exerçait toute son influence. »

Homme de terrain, Jean Schaack boucle son intervention en dénonçant « ces vicaires agitateurs qui n'ont aucune idée de la vie, qui ne connaissent rien d'autre que d'opposer leurs semblables les uns aux autres. Pour eux il s'agit seulement, de conserver leur confortable position, peu importe les moyens ».

Ni l'analyse incendiaire de Schaack, son parti n'y étant pas représenté, ni l'école, ne surgissent à la Chambre le 13 décembre 1910 lors du débat sur la sécurité à Esch, provoqué par le député libéral et entrepreneur, Edmond Müller. Esch, avec ses 16 500 âmes et l'arrivée de 8 000 étrangers en un an, y est présenté comme foyer d'une menace étrangère plus habituelle, celle des ouvriers. Rappelant que le « sentiment d'insécurité ne se sent pas seulement chez nous [...] mais aussi tout autour de nous », le ministre d'État, Paul Eyschen, aura rassuré sur la capacité de l'État à empêcher l'arrivée d'ouvriers immoraux, « seul moyen d'empêcher que notre pays soit trop infesté » et à doter la possible des moyens de « lutter contre l'armée des malfaiteurs²⁰ ».

L'idée que l'école laïque est criminelle a toutefois poursuivi son chemin. Huit mois avant l'adoption d'une réforme scolaire qui maintient, en la réduisant nettement, l'influence du clergé, elle fut même consacrée par l'archevêque, Jean-Joseph Koppes. Dans une lettre lue dans les églises le 1^{er} octobre 1911, le prélat a développé une idée alors bien connue : « L'expérience montre trop bien quels fruits effrayants et déplorables l'école neutre a engendrés en France en l'espace de vingt-cinq ans. Le nombre de ceux qui ne savent ni lire ni écrire, augmente chaque année, comme le prouvent les statistiques. Mais le dommage moral que ces écoles affligent à tout un peuple est infiniment plus grand encore : une immoralité épouvantable et une effrayante criminalité se répandant particulièrement dans la jeunesse qui sort de l'école neutre. Là atterrissent les peuples, quand les droits des parents et ceux de l'Église sont piétinés par les hommes au pouvoir.²¹ »

Sur l'usage légal des armes, hommes d'Église et hommes au pouvoir étaient néanmoins d'accord. Quitte à ce qu'elles atterrissent dans les mains du peuple... ♦

1 *Der Arme Teufel*, 20 juin 1909. Les articles de l'*Arme Teufel* et du *Luxemburger Wort* sont accessibles sur www.eluxemburgensia.lu.

2 *Der Arme Teufel*, 26 septembre 1909.

3 « Là où [le modernisme] exerce surtout ses ravages, c'est dans la jeunesse qui lève; inexpérimentée, étourdie par tempérament, elle s'en est laissée envahir comme d'un chancre. » *Encyclique Communionis rerum*, avril 1909.

4 *Luxemburger Wort*, 2 février 1910.

5 *Luxemburger Wort*, 5 juillet 1907.

6 Peine de mort. Débat parlementaire, p.24. Disponible sur criminocorpus.cnrs.fr.

7 «Die Früchte der religionlosen Schule», *Luxemburger Wort*, 10 janvier 1908.

8 Consultable sur www.gallica.bnf.fr – *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1909.

9 *Luxemburger Wort*, 19 octobre 1909.

10 *Luxemburger Wort*, 8 et 18 janvier 1910.

11 *Luxemburger Zeitung*, 25 janvier 1910. Consultable, comme le *Neues Journal*, aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale. Ces arguments sont repris dans la brochure *Zur Schulfrage : Gedanken und Vorschläge von zwei Schulmännern* (1912).

12 Compte-rendu des séances de la Chambre des députés, 1909-10.

13 Le *Luxemburger Zeitung* la rend publique dans son édition du matin du 26 janvier 1910.

14 *Der Arme Teufel*, 26 juin 1910.

15 Nicolas Weirich, *Ein Ratgeber für Eltern, Lehrer und Politiker in der Schulfrage*.

16 *Luxemburger Wort*, 8 septembre 1910.

17 *Luxemburger Zeitung* et *Luxemburger Wort*, 14, 15 et 16 septembre 1910.

18 *Luxemburger Wort* des 4 et 5 octobre 1910. *Der Arme Teufel*, 2 octobre 1910.

19 *Neues Journal*, 17 septembre 1910 et *Der Arme Teufel* des 9 et 16 octobre 1910.

20 Compte-rendu des séances de la Chambre des députés, 1910-11.

21 *Luxemburger Wort*, 3 octobre 1911.



Caricature extraite du *Der Arme Teufel* (24 octobre 1909)